

Département  
MARNE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE M O N T M I R A I L

Séance du 05 novembre 2024

Nombre de Membres		
Afférent au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
27	27	25

Date de la Convocation 29 octobre 2024
---

Date d’Affichage  
29 octobre 2024

**Objet de la délibération**

**No 2024-100215**

**Travaux  
Avenant no 1 lot 1 vrd**

Le cinq novembre deux mille vingt-quatre, le conseil de la ville de Montmirail s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Etienne DHUICQ, Maire.

Présents : Etienne DHUICQ, Valérie JACQUINOT, Brigitte LAGRUE, Philippe CHEVRIOT, Monique MOREL, Pascal POISSON, Marie-Claude HIMMESOETE, Dominique THUAULT, Jean-Pierre SCHANG, Mohamed BENAHMED, Jean-Paul COLMONT, Alain GUENON, Juan GARCIA RODRIGUEZ, Claudette BOUCHÉ, Elisabeth BENARD, Catherine RUIZ COLLAS, Valérie PRIEUR, Karine BOCQUET, Romain RICHOMME, Coralie ADNOT, Sabine MARY, Jérémy ARAQUÉ.

Absents représentés : Romain GIRARDIN pouvoir à Pascal POISSON, Stéphane PAQUET pouvoir à Jean-Paul COLMONT, Christine GUIMAREY pouvoir à Jean-Pierre SCHANG, Tristan RUIZ pouvoir à Catherine RUIZ COLLAS

Absent excusé : Pascal HOUILLIER

Secrétaire de séance : Coralie ADNOT

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu le code de la commande publique,  
Vu la délibération no2021-9997 en date du 02 décembre 2021 approuvant le projet de construction de la crèche et du relais petite enfance,  
Vu la délibération no 2024-100151 attribuant les marchés,  
Considérant la nécessité de délibérer sur un avenant no1 pour le lot 1 vrd attribué à l'entreprise Colas, suite au souhait de prévoir une cuve de récupération des eaux pluviales, pour un montant de 8 868,30€ht,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité ( Jean-Pierre SCHANG ne prend pas part au vote, abstention pour Sabine MARY, Dominique THUAULT, Jérémy ARAQUÉ )

**-Accepte** l'avenant no 1 avec l'entreprise Colas pour la somme de 8868,30€ht

**-Autorise** monsieur le maire à signer cet avenant et tout document relatif à cet avenant

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-215103557-20241105-del2024-100215-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/11/2024

Publication : 08/11/2024

Le maire



Etienne DHUICQ

Maire

